

4^e licence Mobile: un seul dossier aurait été remis, celui d'Iliad (Free)

L'heure limite était 12H, ce jeudi 29 octobre. Tout laisse entendre que seul Iliad (Free) a remis un dossier.

L'Arcep, l'autorité de régulation des télécoms, refuse d'infirmier ou confirmer l'information au prétexte de ne pas influencer sur le cours de Bourse de l'unique candidat. Le communiqué ne sera publié officiellement qu' **à la clôture de la Bourse de Paris**, ce soir, soit vraisemblablement après 17h30 ou 18h.

Mais dans la capitale, les milieux « bien informés » confirment qu'il n'y a pas eu d'autres dossiers remis – ce qui se déduisait déjà depuis près d'une semaine -compte tenu des retraits de Kertel, de Bolloré, de Virgin, de Numericable, en consortiums ou pas (cf. l'égyptien Orascom, l'un des premiers à s'être retiré).

Donc sauf coup de théâtre (ou coup de pub qui aurait été préparé de main de maître), personne à Paris ne croit à un compétiteur. Les jeux seraient faits depuis plusieurs semaines, en réalité.

Et inutile d'escompter qu'une candidature se soit manifestée après l'heure.

Le régulateur – du temps où il s'appelait ART – avait déjà clairement statué qu'aucun argument n'est recevable pour valider un dossier remis en retard. Un opérateur majeur s'était fait fermement éconduire il y a une dizaine d'années pour avoir cru possible de passer outre l'horaire fatidique!

On sait, par ailleurs, que l'Arcep d'une certaine façon a admis l'hypothèse d'une seule candidature en déclarant, il y a quelques jours, que [si c'était le cas, donc un seul dossier à étudier], [elle rendrait son avis avant Noël \(cf. notre article\)](#).

Cet avis, pour rappel va reposer sur **9 critères clairement définis** portant à la fois sur la crédibilité et cohérence du projet, sur la couverture progressive du territoire ou encore sur l'approche relationnelle avec les consommateurs et les fournisseurs de services (opérateurs virtuels).